

REVUE  
D'INFORMATION  
DÉC. 2024

200

l'astre



**ÉDITION ANNIVERSAIRE**  
**« Nous avons des choses à dire »**

<b>L'ÉDITO — Zelal Karatas</b>	1
Nous avons des choses à dire	
<b>FEMMES — Perihan Kaya</b>	2
La migration, occasion d'une émancipation des femmes ?	
<b>ANALYSE — Atiqullah Jafari</b>	5
Les politiques anti-regroupement familial et leur impact	
<b>PERMIS F — Murtaza Yousefi</b>	8
Le voyage sans fin : une histoire de résistance et d'espoir	
<b>PACTES MIGRATOIRES — Jean-Claude Nimenya</b>	11
Quand le contribuable européen finance les violations des droits humains	
<b>HOMMAGE — Isaac</b>	15
The Game, le jeu de la vie ou de la mort	
<b>CHRONIQUE MONDE — Kebei Raimatou Sih</b>	16
L'exploitation économique des personnes migrantes en Italie Un drame humain trop banalisé	
<b>RENOVIS — Akram Omari</b>	20
Système Dublin : la double peine des familles en attente	
<b>TÉMOIGNAGE — Awet Embaye</b>	22
Le travail m'a permis de surmonter les duretés vécues pendant la fuite	
<b>INTERVIEW — Perihan Kaya</b>	24
Philippe Fleury, directeur de la FER « Le momentum va devenir favorable »	
<b>TÉMOIGNAGE — Filmon</b>	27
Mon histoire, une histoire inachevée	

**Abonnement**

20 frs / an pour 5 numéros

IBAN CH3809 00000 01200 95841



Abonnez-vous ou  
soutenez-nous avec TWINT !

- 1 Nous considérons le terme réfugié selon la définition de la Convention de 1951 : toute personne ayant fui son pays pour chercher une protection internationale, quelle que soit la reconnaissance qui lui est faite par les États ultérieurement.
- 2 UNICEF, Le droit à la participation des enfants dans le monde.

## Nous avons des choses à dire

Ce 200<sup>e</sup> numéro est très spécial : pour la première fois de l'histoire de la revue, l'ensemble des articles ont été rédigés par des personnes réfugiées<sup>1</sup>. Nous devenons actrices et acteurs, plutôt qu'objets d'analyse. Et nous avons des choses à dire. Dans un sens, [asile.ch](#) donne un exemple de démocratie inclusive.

Notre société a longtemps pensé l'asile et le refuge comme une solution temporaire. Or, au lieu de préparer les réfugié·es à un hypothétique retour, elle devrait préparer l'avenir en fournissant les conditions nécessaires et appropriées à leur intégration. En réalité, chacun·e devrait prendre ses responsabilités pour vivre ensemble : les réfugié·es aussi, en réalisant que ce pays est désormais le leur. Toutes les études sur la migration et surtout sur l'asile montrent que seul un très petit nombre des personnes déplacées de force retournent ou peuvent retourner définitivement dans leur pays d'origine. En fait, il n'est pas nécessaire de recourir à des études scientifiques pour le comprendre. Dans de nombreuses régions du monde, la situation ne cesse de se dégrader. Cette réalité de la migration globale, qui ne devrait pas diminuer au cours des prochaines décennies et qui pourrait même prendre une nouvelle dimension avec la crise climatique nous rappelle une fois de plus que le monde est notre maison. Au lieu de s'attarder sur les rhétoriques populistes instrumentalisant les chiffres

de la migration, dont on ne sait même pas comment ils sont collectés et interprétés, intéressons-nous à la seule vraie question sur laquelle notre société devrait se pencher : « Comment allons-nous vivre ensemble ? »

Bien qu'ils et elles vivent ici depuis parfois plus de 20 ans, contribuent à la vie économique et paient des impôts, une part considérable de réfugié·es ne peut pas voter ou prendre part à la vie démocratique du pays en raison de nombreux obstacles politiques, notamment l'accès limité au permis C puis à la naturalisation. Dès lors, les personnes concernées sont privées du droit de participer aux décisions prises en leur nom, alors qu'elles en sont tout à fait capables. Sans droit de vote ou d'éligibilité, leur voix n'est pas entendue, leur présence n'est pas vue. Elles sont le principal objet de dénigrement du discours de droite qui refaçonne la société à chaque occasion. Le bilan d'un pays, en matière de droits humains, se mesure à la lumière des conditions réservées aux personnes venant y chercher protection. Car les droits des réfugié·es sont des droits humains.

### NOTRE DÉMOCRATIE

« Le droit à la représentation est un outil primordial pour créer des sociétés plus justes. »<sup>2</sup> Il est le maillon le plus fort du lien établi avec la démocratie dans le contexte de l'égalité, de la justice, du pluralisme et de la confiance. Nous devons prendre la responsabilité de construire ce lien ensemble, pour renforcer l'équité. Cet aspect politique détermine tout ce qui est mis en œuvre sur le terrain, l'avenir de la communauté des réfugié·es et le maintien de la confiance et de la sérénité au sein de notre société. Et nous avons des choses à dire, comme vous pourrez le lire dans ce numéro.

**ZELAL KARATAS**



**Réfugiée kurde de 34 ans venant de Turquie, Zelal Karatas est militante pour les droits humains et des personnes migrantes. Après avoir essayé un refus de soutien pour ses études en Valais, elle a renoncé à l'aide sociale et s'est installée à Genève. Elle est en dernière année de master en sociologie à l'UNIGE.**

# La migration, occasion d'une émancipation des femmes ?

Tout laisser derrière soi et s'engager sur la voie de l'inconnu... Pour les femmes qui fuient la dévastation de la guerre, qui ont frôlé la mort, qui cherchent un chemin de sortie pour leurs enfants et qui ont été contraintes d'interrompre leur éducation, ce voyage difficile n'est pas simplement une migration physique. C'est aussi une lutte pleine d'incertitudes, de peurs et de rêves perdus. Recommencer dans un nouveau pays nécessite un grand courage, surtout en portant les cicatrices de tant de traumatismes vécus. Ce courage, la plupart des femmes le portent en elles ; elles sont pleines de la détermination à se relever et à reconstruire leur vie. C'est à ce moment précis que l'éducation devient l'un des outils les plus importants pour révéler leur force intérieure et leur permettre de regarder l'avenir avec espoir.

Pour nous, femmes migrantes, s'installer en Suisse n'est pas seulement un combat pour établir une vie dans un nouveau pays. C'est aussi un processus de libération des lourdes charges du passé et d'élaboration de nouveaux possibles. Ce dont nous avons le plus besoin pendant ce processus, ce sont des opportunités d'éducation et de formation professionnelle. Des institutions comme Horizon académique, de l'Université de Genève, ne se contentent pas d'ouvrir les portes de l'éducation ; elles nous offrent également la possibilité de bâtir une nouvelle vie. Ces opportunités nous aident à faire face à nos traumatismes tout en nous montrant les chemins vers un avenir plus solide. Les possibilités éducatives offertes

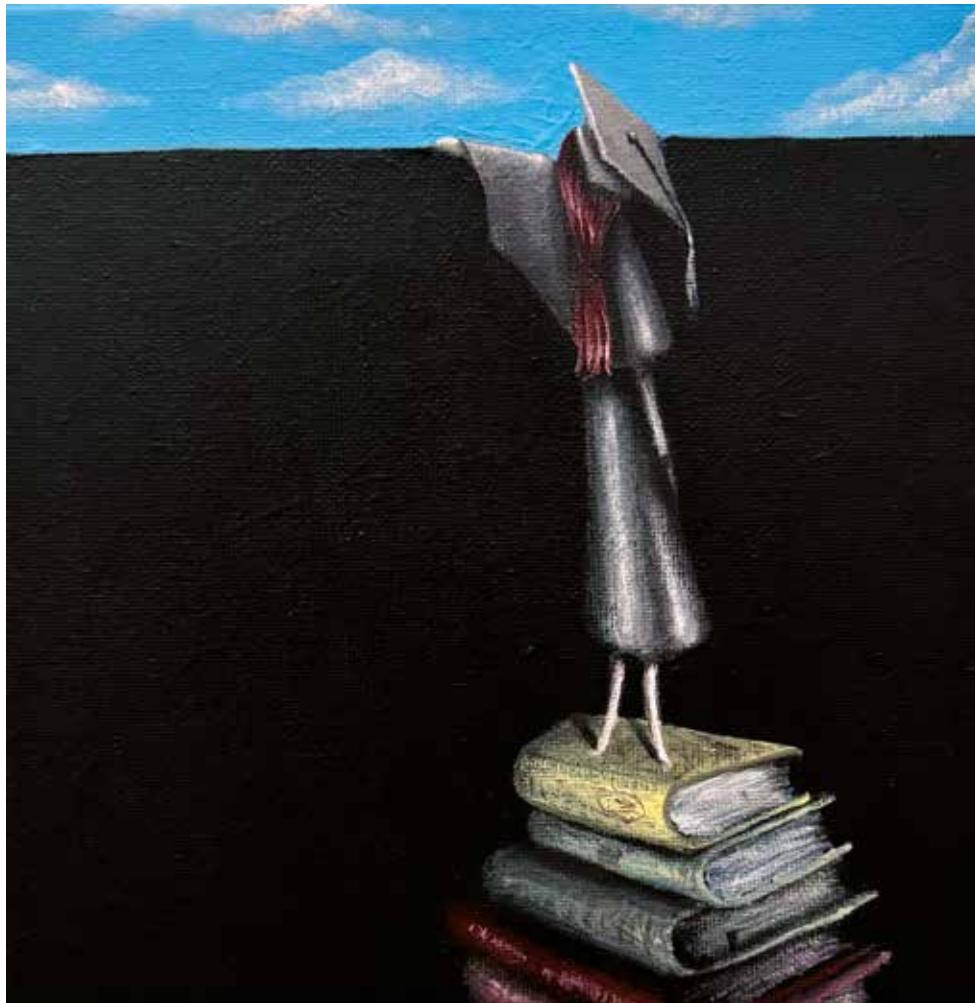
nous aident à avancer avec plus d'assurance. Dans ce processus, nous redécouvrons notre force intérieure.

À Genève, le programme Horizon académique soutient les femmes migrantes en facilitant leur intégration dans la société suisse grâce à l'apprentissage des langues et à l'accès à l'éducation universitaire. 60 % des participantes sont des femmes, 43 % ont moins de 30 ans et 20 % ont plus de 40 ans. Depuis 2016, près de 1200 personnes ont bénéficié du programme Horizon académique. En 2024, le programme comptait 447 participant-es. Plus de 75 % des participant-es avaient au moins commencé une formation universitaire avant d'arriver en Suisse. Parmi les candidat-es cette année, 40 % étaient titulaires d'un diplôme de Bachelor, et 23 % d'un Master. Les participant-es souhaitent poursuivre leurs études à l'Université de Genève (78 %) ou dans une HES (22 %).

Des participant-es venant de 49 pays profitent de cette chance de se former. Ainsi, 26 % des participant-es viennent d'Ukraine,



Perihan Kaya est journaliste. Elle a dû quitter la Turquie en raison des informations qu'elle a diffusées. Elle participe au programme Horizon académique et se destine à étudier les sciences politiques.



Sara Ashrafi



Sara Ashrafi est peintre et iranienne. Elle a dû demander protection à la Suisse après avoir été prévenue que le régime voulait la questionner sur ses œuvres. Son parcours avait fait l'objet d'un article dans notre édition n° 194 en septembre 2024, qu'elle avait illustré. Depuis, elle a obtenu le statut de réfugiée, avec sa fille.

Découvrir son travail ici : [saraashrafi.com](http://saraashrafi.com)

25 % de Turquie, 12 % d'Afghanistan, alors que le Burundi, l'Iran la Colombie et la Syrie représentent chacun 3 % des effectifs.

Pour une femme, acquérir une nouvelle profession, gagner son indépendance économique et avoir la chance d'aller à l'université n'est pas qu'un gain matériel. C'est une voie vers la reconquête de la confiance en soi après avoir traversé tant de difficultés et vers une nouvelle prise en main de sa vie. Horizon académique ouvre des chemins vers cette indépendance tout en nous permettant de redécouvrir la force qui réside en nous. L'éducation ne se limite pas à l'acquisition d'un nouveau métier; elle offre également la possibilité de guérir les blessures du passé et d'envisager l'avenir avec espoir.

## « La liberté des femmes est le baromètre de la liberté d'une société. »

Simone de Beauvoir

Surmonter les barrières linguistiques est l'un des plus grands défis durant ce processus. La formation linguistique dispensée nous offre la chance d'apprendre l'une des langues officielles de la Suisse, indispensable dans le monde du travail. Or, se former va au-delà de l'accès à l'emploi; c'est aussi une voie pour retrouver confiance en soi et jouer un rôle plus actif dans la société. Acquérir une profession ou aller à l'université nous permet d'avancer d'un pas de plus dans la lutte pour l'égalité des sexes. Le succès professionnel signifie alors, en plus d'une indépendance économique, l'opportunité d'offrir un avenir plus sûr à notre famille et à nous-mêmes.

Accéder à l'enseignement supérieur en Suisse peut sembler un rêve pour de nom-

breuses femmes. Le programme Horizon académique fournit l'infrastructure nécessaire pour transformer ce rêve en réalité. Certaines femmes complètent ici leur éducation inachevée dans leur pays d'origine; d'autres trouvent l'occasion de se développer dans un domaine complètement nouveau. Ce processus nous permet de vivre une grande transformation, tant sur le plan professionnel que personnel. Nous reconstruisons alors les rêves que nous avons perdus après la guerre et la migration forcée. Un processus qui nous permet aussi d'apporter notre contribution à la société en tant qu'individus plus fortes et plus conscientes.

Cette année, je suis aussi devenue étudiante à Horizon académique. La première semaine a été très excitante pour nous toutes. Certaines cherchaient leur classe, d'autres demandaient des adresses avec enthousiasme, tandis que d'autres encore s'inquiétaient en se disant: « J'espère que je ne vais pas être en retard dès le premier jour. » Avec l'excitation d'un nouveau départ, d'avoir la possibilité de choisir les départements qui nous intéressaient et lors des entretiens, nous avons ressenti le bonheur de recommencer au milieu des incertitudes. En tant que femmes venues des quatre coins du monde, la beauté de croiser les yeux souriants des unes et des autres nous a toutes enveloppées. Ces moments pleins d'espoir étaient le signe d'un nouveau départ qui germait à l'intérieur de chacune d'entre nous.

Horizon académique est un pont pour aider les femmes à reconstruire leurs rêves. L'éducation n'est pas seulement un métier; c'est aussi une nouvelle chance de s'accrocher à la vie et d'avancer vers l'avenir avec force.

PERIHAN KAYA

# Les politiques anti-regroupement familial et leur impact

Uniquement motivées par des visées électorales, les politiques restrictives en matière de regroupement familial ont des répercussions profondes sur les personnes titulaires d'une admission provisoire (permis F). Elles ont également pour effet de freiner le processus d'intégration dans la société d'accueil.

Les règles imposées aux titulaires d'un permis F peuvent entraîner des éloignements familiaux prolongés, avec des conséquences psychologiques et sociales significatives. Une étude menée auprès de ressortissantes afghanes résidant en Suisse<sup>1</sup> montre que la séparation familiale peut accroître l'anxiété, la dépression et un sentiment d'instabilité émotionnelle chez les réfugiés. Les enfants sont particulièrement vulnérables. La présence de la famille constitue un réseau de soutien essentiel, aidant les personnes concernées à surmonter les défis culturels et sociaux. Sans ce soutien, ils et elles peuvent éprouver davantage de difficultés à apprendre la langue, à étudier, à trouver un emploi et à établir des liens sociaux.

Atiqullah Jafari, né en 1985 en Afghanistan, a obtenu un master en sciences politiques et relations internationales et a travaillé comme professeur et activiste des droits de l'homme. Après la prise de pouvoir des Talibans en 2021, il a émigré en Suisse en 2022 avec sa famille. Il souhaite retrouver sa position académique et sociale.

<sup>1</sup> Étude qualitative de terrain en cours réalisée par l'auteur à partir d'entretiens avec de nombreuses personnes afghanes résidant en Suisse.

## IMPACTS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIAUX SUR LES FAMILLES ET LES ENFANTS

La séparation forcée des familles concerne beaucoup de ressortissantes afghan·es.

Ayant fui leur pays en raison de la guerre et de la violence, ils et elles espéraient commencer une nouvelle vie en Suisse avec leur famille. Or, le statut qui leur est majoritairement octroyé, le permis F ou admission provisoire, limite drastiquement la possibilité de regroupement familial. Leurs espoirs se transforment alors en désillusion.

Les recherches montrent que les enfants réfugiés séparés de leurs parents ou d'autres membres de leur famille subissent non seulement des traumatismes émotionnels, mais rencontrent également des difficultés dans leur processus d'intégration, notamment scolaire. Les répercussions sur la formation, l'intégration sociale et professionnelle de ces politiques anti-regroupement familial sont significatives.

## DES CONSÉQUENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES SIGNIFICATIVES

Elles entravent la participation active des personnes migrantes dans la société d'accueil. Perpétuellement préoccupées par la situation de leurs proches, elles peinent à



Murtaza Yousefi

se concentrer sur leur vie quotidienne ou à contribuer économiquement à la société. Confrontées à ces défis, et aux obstacles induits par leur permis F, elles participent beaucoup moins au marché du travail que

les autres et se retrouvent souvent dans des emplois précaires et mal rémunérés. La pauvreté économique qui en découle conduit à une marginalisation sociale. Cela peut également entraîner un sentiment d'aliénation et de non-appartenance à la société d'accueil, poussant finalement les réfugiées à vivre en marge plutôt que de chercher à s'intégrer pleinement.

Cette instabilité n'affecte pas seulement négativement la vie des personnes concernées, mais aussi la société dans son ensemble, contribuant à des mécontentements sociaux et à du rejet. Des sentiments négatifs sur lesquels surfent les partis populistes pour proposer de nouveaux durcissements.

**ATIQULLAH JAFARI**

#### **REGROUPEMENT FAMILIAL POUR LES PERMIS F. QUELLES CONDITIONS ?**

- ▶ Délai d'attente de 2 ans
- ▶ Lien familial (uniquement époux-épouse et enfants mineurs)
- ▶ Indépendance financière pour toute la famille (indépendance de l'aide sociale)
- ▶ Intégration poussée (en particulier la langue)
- ▶ Logement adéquat pour accueillir la famille

## QUE DISENT LES PERSONNES QUI ESSAIENT D'OBTENIR UN REGROUPEMENT FAMILIAL ?

Nous avons mené des entretiens avec des réfugié·es afghan·es en Suisse qui n'ont pas réussi à faire venir leurs proches en raison de la politique en matière de regroupement familial. Ils partagent leurs histoires de séparation d'avec leurs conjoints et enfants et les effets profonds que cette séparation a sur leur vie. Ci-dessous deux témoignages. Un troisième sera à découvrir sur notre plateforme d'information [asile.ch](#) lors de la parution de l'article en ligne.

**Ali a fui l'Afghanistan il y a sept ans. Depuis son arrivée en Suisse, il n'a toujours pas réussi à faire venir sa famille auprès de lui. Il a quitté l'Afghanistan pour échapper à l'insécurité et à la guerre, dans l'espoir de bâtir une nouvelle vie dans un pays sûr pour lui et sa famille. Mais les réalités rigides et le long processus de regroupement familial ont transformé sa vie en un autre défi.**

Ali passe ses journées le cœur lourd, loin de sa famille, avec une inquiétude constante quant à leur sécurité. Sa femme et ses enfants, qui vivent toujours en Afghanistan sous les politiques strictes des talibans, luttent contre des restrictions sévères et une insécurité croissante. La vie est devenue plus difficile que jamais pour eux, surtout pour la femme d'Ali, qui est privée du droit à l'éducation, au travail et à la participation à la vie sociale. Elle passe ses journées dans la peur et l'isolement, et ces injustices et pressions ont eu un impact profond sur la famille d'Ali.

Ali explique que la séparation de sa famille l'a non seulement plongé dans une dépression et une inquiétude intense, mais a aussi jeté une ombre sur tous les aspects de sa vie. Il n'est plus capable de travailler avec la même concentration et productivité qu'avant, car son esprit est constamment préoccupé par le sort et la sécurité de sa famille. Il ne peut pas envisager un avenir prometteur et motivant, car un avenir sans ses proches n'a pour lui aucune signification. Cette situation a brisé les espoirs d'Ali de construire une nouvelle vie. Chaque nuit, il se réveille en sursaut, hanté par des cauchemars et des angoisses liées à l'éloignement et à l'insécurité de sa famille, et chaque jour, il vit avec une anxiété croissante.

Alors que de nombreuses personnes en Suisse mènent une vie paisible et pleine d'opportunités, Ali reste prisonnier de ses souvenirs et de ses inquiétudes. Chaque jour, il espère un changement dans les lois migratoires et une facilitation du regroupement familial, mais il continue de vivre dans une attente pleine d'angoisse. Cette attente l'a progressivement épuisé de l'intérieur, et son souhait de retrouver sa famille dans ses bras reste toujours non réalisé.

**Ajmal, un autre Afghan qui a fui sa terre et sa maison, raconte une histoire douloureuse de séparation et de désespoir. Il s'est échappé d'une région autrefois sous le contrôle des Talibans, où il a vécu au milieu des menaces et de la violence. Lorsqu'il est arrivé en Suisse, il avait l'espoir de pouvoir sauver sa famille des flammes de la guerre et leur offrir une vie plus sûre. Mais en recevant un permis de séjour temporaire, tous ses rêves et espoirs se sont soudainement effondrés.**

Ajmal dit : « Chaque jour est un cauchemar pour moi. Je ne sais pas quand je pourrai revoir ma famille. Mes enfants me demandent chaque jour quand leur père les rejoindra, et je n'ai aucune réponse à leur donner. Cette situation est insupportable pour eux et pour moi. » Il ne peut envisager son avenir correctement, car, d'un côté, l'angoisse et la peur pour le sort de sa famille et de ses enfants l'envahissent, et de l'autre, il ne voit aucun moyen clair de réunir ses proches.

De plus, compte tenu des politiques misogynes et répressives des Talibans, la situation de sa femme et de ses enfants restés en Afghanistan devient chaque jour plus difficile. Sa famille vit dans un contexte de restrictions, d'insécurité et de danger, où l'avenir de ses filles et de sa femme est assombri par la répression des Talibans.

Ajmal, qui n'a aucune possibilité de retourner en Afghanistan, est pris entre la douleur de la séparation et l'inquiétude pour ses proches. Il explique que chaque nouvelle venant d'Afghanistan met son cœur en feu, et la peur du sort de sa famille ne le quitte jamais, jour et nuit. Ces préoccupations ont non seulement détruit son rêve d'une vie sûre et nouvelle, mais le poussent chaque jour un peu plus vers le désespoir et l'anxiété.

AJ

# Le voyage sans fin : une histoire de résistance et d'espoir

Je m'appelle Murtaza Yousefi. Je suis né le 27 juin 2002 dans le village de Narigan, district de Jaghori, en Afghanistan. J'ai grandi dans une famille modeste, dans une région marquée par des défis sociaux, économiques et sécuritaires. Malgré un accès limité aux services de base, ma famille a toujours fait de son mieux pour m'offrir un avenir meilleur.

## ENFANCE ET PREMIERS DÉFIS

Mon enfance à Jaghori a été marquée par un manque criant d'infrastructures éducatives et récréatives. Mes amis et moi improvisions nos jeux avec des ballons faits de morceaux de tissu et de plastique. Pourtant, j'ai rapidement développé une passion pour l'apprentissage. À six ans, j'ai intégré l'école Salehi Zirak, où j'ai entamé mes études primaires avec succès, malgré les conditions difficiles.

Les conflits armés constants ont imprégné mon quotidien. Très tôt, j'ai compris que réussir et changer mes conditions de vie nécessitaient des efforts acharnés. Cette prise de conscience m'a forgé et a fait de moi une personne résiliente et déterminée.

## ÉTUDIER À KABOUL

À 15 ans, j'ai décidé de poursuivre mes études à Kaboul. La capitale, avec ses opportunités et ses défis, m'a confronté à un nouvel environnement. Malgré l'éloignement de ma famille et les difficultés d'adaptation, j'ai obtenu mon diplôme au lycée Abdul Rahim Shaheed en 2018.

## LA DÉCOUVERTE DE L'ART

Depuis l'enfance, l'art a occupé une place importante dans ma vie. Inspiré par les œuvres que je voyais, j'ai commencé à dessiner en autodidacte. À Kaboul, j'ai perfectionné mes techniques sous la supervision d'artistes locaux. Je me suis d'abord consacré au réalisme avant d'explorer d'autres styles comme la miniature et l'art conceptuel.

Un événement tragique - le massacre d'une famille Hazara par les talibans - a profondément influencé ma vision artistique. Cela m'a poussé à utiliser l'art pour dénoncer l'injustice et exprimer mes émotions. Je crois fermement que l'art peut raconter l'histoire d'un peuple et servir de voix aux opprimés.

## SERVICE DANS LA POLICE NATIONALE

Inspiré par mon frère, policier tué au combat, j'ai rejoint la Police nationale afghane en 2019, animé par un profond désir de protéger ma communauté. Mais en 2021, avec le retour des talibans, ma vie a basculé. Mon

Murtaza Yousefi, jeune artiste afghan, vit en Suisse depuis octobre 2022. À travers ses œuvres, il veut raconter l'histoire et l'actualité de l'ethnie Hazara, persécutée par les différents régimes qui se sont succédés en Afghanistan depuis Abdur Rahman Khan à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Découvrez son site [murtaza-art.neob.ch](http://murtaza-art.neob.ch) !





Murtaza Yousefi

engagement dans la police, les activités de mon frère et la collaboration de mon père avec les forces américaines ont exposé ma famille à de graves menaces.

#### UNE FUITE PÉRILLEUSE

Face au danger, nous avons fui en Iran, traversant des montagnes et des déserts sous des conditions extrêmes. Une fois sur place, les lois restrictives sur l'immigration et

l'absence de statut légal rendaient notre vie précaire. Conscient que l'Iran ne pouvait être une solution durable, j'ai décidé de poursuivre mon chemin vers la Turquie, puis l'Europe.

La traversée de la Turquie fut l'une des étapes les plus éprouvantes. Entre arrestations, conditions de vie précaires et risques constants, chaque jour représentait une lutte pour la survie. Pourtant, déterminé

à atteindre un lieu sûr, j'ai poursuivi mon périple à travers la Grèce et les Balkans, surmontant des obstacles inimaginables.

### ARRIVÉE EN SUISSE : UN NOUVEAU DÉPART

Finalement, j'ai atteint la Suisse, un pays où je pouvais espérer reconstruire ma vie. Ici, j'ai commencé à m'intégrer et à poursuivre mes activités artistiques. L'art est resté un pilier essentiel, me permettant de raconter à travers mes œuvres les histoires de mon peuple et les luttes des femmes sous le régime taliban.

Malgré les incertitudes liées à mon statut de résident temporaire\*, je reste optimiste. Je m'efforce de développer mes compétences et rêve d'intégrer une école d'art renommée. Je veux utiliser l'art comme un pont entre les cultures, un moyen de promouvoir la paix et de sensibiliser le monde aux injustices subies par mon peuple.

Mon parcours témoigne de la puissance de la résilience et de l'espoir. Malgré les épreuves, je reste déterminé à construire un avenir meilleur et à contribuer positivement à la société qui m'accueille.

Murtaza Yousefi

### AUTOFICTIONS

Pour de nombreuses personnes, l'émigration est une solution ultime pour échapper à la violence, à la guerre et à la discrimination. L'espoir d'une vie paisible et sereine est une motivation puissante pour quitter leur foyer et leur pays, bien que cette décision soit souvent accompagnée de nombreux défis et difficultés. La douleur et la souffrance de l'émigration, en plus de l'éloignement de la patrie, incluent également la confrontation avec des inégalités et des problèmes dans les pays de destination. Cet événement est si insupportable que la plupart des jeunes ne peuvent le supporter et en viennent à se suicider. Cet événement a toujours été le plus douloureux de ma vie, et attendre la détermination de son sort est une tâche difficile et ardue qui vous inflige le plus grand coup négatif, comme une blessure incurable qui restera avec vous. Dans notre désespoir profond, nous cherchons une lueur d'espoir pour une vie paisible et nous crions toujours en silence : acceptez-nous en tant qu'êtres humains.

Murtaza Yousefi

\* Le permis F ou admission provisoire, est perçu comme temporaire y compris par ses titulaires car il doit être renouvelé tous les ans. Il s'agit d'une protection internationale face aux risques liés notamment à la guerre et aux conflits. Dans les faits la grande majorité des titulaires de permis F reste durablement en Suisse.



Image : Valérie Frossard

# Quand le contribuable européen finance les violations des droits humains

La question de la migration est depuis un certain temps au cœur des préoccupations des dirigeantes et dirigeants européens. Déjà, en 2007, un partenariat global Union européenne - Afrique sur les migrations, la mobilité et l'emploi est adopté à Lisbonne<sup>1</sup>. Puis, plusieurs autres accords ont été conclus successivement, surtout après la « crise des politiques migratoires » de 2015. D'autres sont en cours d'élaboration. Prétendument « humanitaires », ces accords ne tarderont pas à démontrer que les droits humains sont le cadet des soucis des Européens.

« Partenariat stratégique », « accord ou coopération de développement » : tels sont les mots qui maquillent ces pactes migratoires. Variés, ils n'ont pourtant qu'un seul crdo : barrer les principales routes de la migration. Mais à quel prix ? Ici et là, on dénonce la violation des droits humains. Mais comment démasquer ces accords aux allures de *deals* informels et flous ne poursuivant qu'un seul but : celui de contourner le droit ?

Détenteur d'une licence en droit de l'Université du Burundi, Jean-Claude Nimenya a travaillé dans les juridictions militaires burundaises en tant que juge, substitut de l'Auditeur militaire. Il a aussi été soldat de la paix en Somalie pendant trois ans. Arrivé en Suisse en 2022, il travaille comme rédacteur pour le blog Voix d'Exils de l'EVAM.



## L'ACCORD MIGRATOIRE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA TUNISIE

L'Union européenne a signé le 16 juillet 2023 à Tunis<sup>2</sup> un accord de coopération de 105 millions d'euros avec le président tunisien Kais Saïed destiné à freiner la migration irrégulière en Europe depuis la côte tunisienne. À peine l'accord signé, le président tunisien affirme qu'il n'est pas prêt à faire « le sale boulot<sup>3</sup> » de l'Europe. Ce qui nous pousse à des interrogations sur le plan éthique. Cet accord rend l'Union européenne « complice des violations des droits infligées à des demandeurs d'asile, migrants et réfugiés »<sup>4</sup>. Le président tunisien est critiqué « pour ses dérives totalitaires et sa brutalité policière envers les personnes migrantes subsahariennes »<sup>4</sup>. Dans ses « diatribes racistes »<sup>5</sup>, Kais avait parlé en février 2023 « de hordes de migrants clandestins »<sup>5</sup> dont la présence en Tunisie serait « source de violences, de crimes et d'actes

<sup>1</sup> OIM, [Partenariat Afrique - UE sur les migrations, la mobilité et l'emploi](#), 2007.

<sup>2</sup> Le Temps, [« La Tunisie et l'Union européenne signent un partenariat stratégique »](#), 16 juillet 2023.

<sup>3</sup> swissinfo.ch, [« Accord politique entre l'Union européenne et la Tunisie ne résoudra rien »](#), Larissa Tschudi, 19 juillet 2023.

<sup>4</sup> DW, [« Entre l'UE et la Tunisie, un accord migratoire embarrassant »](#), Fréjus Quenum et consorts, 24 juin 2024.

<sup>5</sup> DW, [« Tunisie, pays de départ hostile vers l'Europe »](#), Jennifer Holleis et consort, 18 décembre 2023.

inacceptables»<sup>6</sup>. Ces propos avaient déclenché dans le pays des vagues de violences envers les personnes migrantes. Pendant l'été qui a suivi, des milliers d'entre elles ont été expulsées dans le désert vers la Libye où elles ont erré en attendant la mort - 25 corps ont été découverts selon un bilan humanitaire<sup>7</sup>. Depuis, les arrivées en Italie ont chuté de 82% selon le Haut-Commissariat des Nations Unies<sup>8</sup> pour les réfugiés. Le chef de l'état tunisien est devenu le garde-frontière brutal de l'Europe, même s'il s'en défend.

## LES ACCORDS MIGRATOIRES ENTRE LE MAROC ET L'ESPAGNE

L'Espagne et le Maroc ont signé le 2 février 2023 plusieurs accords de coopération, dont un se rapporte à la migration<sup>9</sup>. La frontière entre le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla a été fermée par un mur ultra sécurisé. Des contrôles en amont et en aval empêchent les personnes réfugiées d'accéder légalement au Bureau de l'asile et des réfugiés pour formaliser leurs demandes de protection internationale, car situé du côté espagnol de la frontière. Les demandeurs d'asile n'ont alors pas

d'autre choix que d'entrer dans l'enclave en traversant clandestinement les frontières et ce, au péril de leurs vies<sup>10</sup>. L'Europe mobilise des moyens colossaux pour aider les gouvernements du Maghreb à éviter que les personnes migrantes subsahariennes n'atteignent la mer<sup>11</sup>. Les empêcher de chercher une protection constitue une violation flagrante des principes du droit des réfugiés. Des refoulements - pourtant illégaux au regard de la Convention européenne des droits de l'homme - sont ici autorisés.

## L'ACCORD MIGRATOIRE ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET LA TURQUIE

Cet accord migratoire a été signé le 18 mars 2016<sup>12</sup>. Il prévoit le renvoi vers la Turquie de toutes les personnes entrées en Grèce dont la demande d'asile a été refusée. En contrepartie, la Turquie a obtenu de l'Union européenne deux tranches de trois milliards d'euros pour la gestion des personnes réfugiées sur son sol. Ainsi, elle a financé des centres d'accueil pour demandeurs d'asile en Turquie où ils sont détenus dans des conditions épouvantables<sup>13</sup> et renvoyés en masse dans leurs pays d'origine,

6 Amnesty international, [« Tunisie. Le discours raciste du président déclenche une vague de violences contre les Africain·es Noirs »](#), 10 mars 2023.

7 France Inter, [« Au moins 25 corps découverts : le sort terrible des migrants abandonnés dans le désert tunisien »](#), 8 août 2023.

8 Le Monde, [« Tunisie : Kais Saïed, l'allié embarrassant de la politique migratoire européenne, prêt à sa réélection »](#), Nassim Gasteli, 1 octobre 2024.

9 Royaume du Maroc, Ministère des affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocains résidant à l'Etranger (diplomatie.ma), [« 12<sup>e</sup> RHN Maroc-Espagne : Signature de plusieurs accords de coopération »](#), 2 février 2023.

10 Asile.ch, [« Ceuta | Barrer à tout prix l'accès au territoire européen »](#), 22 août 2024.

11 Le Monde, [« Comment l'argent de l'UE permet aux pays du Maghreb d'expulser les migrants en plein désert »](#), Nassim Gasteli, 21 mai 2024.

12 Wikipédia, [« Accord migratoire entre la Turquie et l'Union européenne »](#).

13 Le Monde, [« Turquie, la machine à expulsion financée par l'union européenne »](#), Nicolas Bourcier, 11 octobre 2024.

14 Conseil européen, [« Sommet de La Valette sur la migration, 11-12.11.2015 – Consilium \(europa.eu\) »](#)



Sara Ashrafi

souvent en Syrie et en Afghanistan, et ce malgré les risques encourus. Avec 142 000 personnes migrantes déportées depuis un an, la Turquie est devenue la machine à expulsion de l'Union européenne.

#### **LE FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE RELATIF À LA CRISE DE 2015**

Créé au sommet de La Valette en novembre 2015<sup>14</sup>, au plus fort de la crise de l'accueil qui a marqué l'Europe, le fonds fiduciaire d'urgence (FFU) pour l'Afrique est destiné à lutter contre les causes profondes

à l'origine des migrations dans les régions du Sahel, de la Corne de l'Afrique et l'Afrique du Nord. Une récente inspection effectuée par la Cour des comptes de l'Union européenne<sup>15</sup> met en évidence des failles dans sa mise en œuvre. Elle a rapporté que les fonds de l'Union européenne ont en réalité servi à construire des centres de rétention inaccessibles aux organisations humanitaires et de développement. Alors que les centres étaient destinés à améliorer les droits des personnes migrantes en les sauvant du cimetière méditerranéen, leur sous-traitance a finalement bénéficié aux organisations criminelles impliquées dans le trafic des êtres humains, selon ce même rapport.

### **UN HORIZON DES DROITS HUMAINS QUI S'ASSOMBRI TANT**

Avec le nouveau pacte migratoire adopté le 14 mai 2024 et qui entrera en vigueur en 2026, nous assistons à la traduction en droit européen du non-dit des pactes migratoires signés avec les pays de transit. L'externalisation de la gestion des questions migratoires qui consiste à bloquer, détenir, trier voire expulser les personnes exilées aux frontières est l'illustration parfaite de ce qui se passe outre-Méditerranée. Dès lors que l'entrée sur le sol européen ne donne plus accès aux corpus des droits fondamentaux européens, l'esprit de la convention de Genève n'est plus. Et pourtant, le droit international considère que les individus qui fuient leur pays pour échapper à la persécution et à la violence ont le droit de franchir irrégulièrement une frontière pour demander asile. Ils ne peuvent de ce fait pas être criminalisés. Entre temps, on assiste au retour des

contrôles aux frontières en Allemagne avec le risque d'un effet domino qui inciterait d'autres pays à en faire de même et le danger inhérent de refoulement qui va avec. Au 13 septembre 2024, 8 pays de l'Espace Schengen avaient déjà mis en place de telles mesures totalement ou partiellement<sup>16</sup>.

Aux Pays-Bas, déjà, une loi d'urgence immigration est en cours d'élaboration. Elle vise non seulement à rétablir les contrôles aux frontières, mais aussi à suspendre temporairement le traitement des demandes d'asile. La Pologne aussi caresse la bête. Le Premier ministre Donald Tusk a annoncé une possible suspension partielle du droit d'asile. Les masques tombent et la solution miracle qu'attendent presque tous les gouvernements européens fonctionne déjà. L'Italie a tenté de transférer le premier groupe de personnes migrantes en Albanie afin d'externaliser sa gestion de la migration. Depuis, une bataille juridique s'est enclenchée entre le gouvernement et les juges de la migration et le feuilleton pourrait durer. La stratégie des murs reléguant les droits humains et le droit international aux oubliettes va-t-elle payer? Ou ne faut-il pas changer de paradigme en traitant les causes profondes qui sont à la source des mouvements migratoires par une politique humaine dépourvue de populisme politique?

**JEAN-CLAUDE NIMENYA**  
rédacteur Voix d'Exils

<sup>15</sup> Le Monde, « [De l'argent européen détourné par les trafiquants et groupes criminels liés à la migration irrégulière](#) », Philippe Jacque, 27 septembre 2024.

<sup>16</sup> Toute l'Europe, « [\[Carte\] Espace Schengen : quels pays européens ont rétabli des contrôles aux frontières ?](#) », Valentin Ledroit, 13 septembre 2024.

# The Game, le jeu de la vie ou de la mort

J'ai connu Ahmed en juin 2018 à Izmir en Turquie, juste avant d'effectuer notre traversée pour la Grèce. Ahmed était un jeune afghan d'environ 16 ans. Il avait pour projet de rejoindre l'Angleterre où vivait déjà son père. Aux côtés de 70 personnes, nous avons pris la mer ensemble sur un jingi (bateau pneumatique) jusqu'à Samos. Nous avons été hébergés dans le même centre pour mineurs sur l'île. Nos routes se sont ensuite séparées, mais nous sommes restés en contact. Par la suite, c'est son père, qu'il n'a jamais pu rejoindre, qui m'a donné la nouvelle de sa mort. L'histoire d'Ahmed est celle de beaucoup d'autres qui ont fait le Game, à savoir la route migratoire des Balkans, et en sont morts. Par ce texte, je souhaite leur rendre hommage. Ces morts sont nos morts. Ils ne sont pas morts par hasard et nous en sommes responsables.

Ne méritait-il pas la vie ? Il n'a jamais fait de mal à une mouche, Ahmed. Il n'a pas connu la cause de son exil ; les multiples invasions de l'Afghanistan qui ont déstabilisé le pays jusqu'à ce jour. Il n'a jamais connu la politique qui l'a tué.

Il aurait souhaité être un oiseau et voler au-delà du ciel échappant à la malédiction de la naissance qui l'accablait. La vie d'Ahmed s'est arrêtée pour laisser toute la place à nos racismes.

Il aurait pu être médecin, avocat ou ingénieur, il aurait pu être une star mais sa vie s'est terminée ici. Je le vois comme une étoile filante qui brille et disparaît. Une étoile qui pour certains semble représenter une menace pour leur hémisphère.

Les ancêtres d'Ahmed ont introduit la philosophie grecque en Europe. Ils ont apporté l'irrigation, les mathématiques et l'astronomie. L'ironie de cette horreur ne

m'échappe pas. Ahmed n'a pas été bienvenu en Europe. Il s'est noyé lors de son passage en mer, entre la France et l'Angleterre.

J'imagine ce jeune garçon mort, allongé sans vie sur la plage, le dos courbé, les bras écartés, tournés dans la direction de sa destination. Même s'il avait réussi à rejoindre son père, il aurait été victime d'intimidations à cause de son accent.

Comment en est-on arrivé là ? Comment se fait-il qu'on doive prendre autant de risques pour demander l'asile ? Je pense que certains politiciens instrumentalisent les personnes migrantes à des fins de propagande. Il y a des enjeux de pouvoir et des lobbys à défendre. Je suis choqué quand je vois le budget de l'UDC consacré aux élections. La migration n'est pas un thème qui les intéresse particulièrement, mais ils s'en servent pour défendre leurs intérêts.

Je garde néanmoins espoir. Nous devons faire connaître nos histoires et les diffuser dans les médias pour que les représentations changent petit à petit et qu'on ne nous voit plus comme des personnes qui dérangent.



Isaac (prénom d'emprunt), jeune requérant d'asile burundais, habite à Neuchâtel et est arrivé en Suisse après un parcours d'exil qui a duré près de 10 ans.

ISAAC

# L'exploitation économique des personnes migrantes en Italie Un drame humain trop banalisé

L'Italie est un point d'entrée majeur pour de nombreuses personnes en quête de protection ou de meilleures conditions de vie. En augmentation depuis plusieurs années leur vulnérabilité les rend cependant victimes d'exploitation, économique ou sexuelle. Bloquées dans l'attente d'une décision sur leur demande de protection, d'une régularisation, ou simplement en transit, elles se retrouvent parfois prises au piège, subissant des abus dans divers secteurs tels que l'agriculture, la construction, les services et la prostitution.

L'Italie, avec ses côtes méridionales proches de la Libye et de la Tunisie, est le point d'arrivée de milliers de personnes migrantes qui fuient chaque année la guerre, la pauvreté et les persécutions. Ces personnes, majoritairement originaires d'Afrique et du Moyen-Orient, espèrent trouver un avenir meilleur en Europe. Cependant, une fois sur le sol italien, leurs espoirs se heurtent souvent à la dure réalité de l'exploitation économique. Cette situation met en lumière l'urgence de réformes des politiques migratoires afin de protéger les droits fondamentaux de ces populations vulnérables.

## LES FORMES D'EXPLOITATION DES PERSONNES MIGRANTES

**L'agriculture et la construction.** L'agriculture italienne dans le sud du pays (Calabre, Sicile, Pouilles) est souvent présentée comme un modèle de tradition et de qualité. Or, cette activité économique repose largement sur l'exploitation de la main-d'œuvre migrante. Chaque année, des milliers de travailleurs et travailleuses migrant·es sont attiré·es par la promesse d'un emploi dans les champs. Souvent en situation irrégulière, ils et elles subissent fréquemment des conditions de travail déplorables : astreint·es à des horaires extensibles, parfois jusqu'à 12 heures par jour indépendamment des conditions météorologiques, et ce, pour gagner des salaires misérables.



*Cuncta caro fano similes: carnisq; voluptas, Quia fano credere vident' ut fontilla vel una  
Defecto subito graminis instarabit. — Ingentem cumulum exurit et annihilat!*

*Stirpium insignium nobilitatis, tum etiam sodalium, Bibliothèque royale, Wikimedia Commons*

Plusieurs ONG documentent cette situation depuis plusieurs années. Médecins sans frontières<sup>1</sup> (MSF) révélait déjà en 2010 dans un rapport l'exploitation sauvage et les conditions de vie des personnes migrantes dans les secteurs de l'agriculture dans plusieurs régions du sud de l'Italie.

Une enquête menée en 2022 par Amnesty International<sup>2</sup> met en lumière des abus généralisés dans des secteurs d'emploi peu réglementés, comme l'agriculture, la construction et le secteur des services. Dans son ouvrage *Oranges amères* paru en 2023, l'anthropologue Gilles Reckinger documente le cas de la récolte des agrumes à Lampedusa et en Calabre, où les personnes se retrouvent « à la merci d'employeurs sans scrupules et des réseaux mafieux, alors que l'État ferme les yeux ».<sup>3</sup>



**Kebei Raimatou Sih est Camerounaise, communicatrice et philanthrope. Elle a fondé une ONG communautaire basée au Cameroun (e3h.org) et travaille comme rédactrice pour le blog Voix d'Exils.**



Image prétexte : DeiFratelliTomatoes

## EXPLOITATION SEXUELLE ET TRAITE D'ÉTRES HUMAINS

Dans une vidéo percutante publiée sur *On the Road*<sup>4</sup>, le reportage du journaliste et documentariste Saverio Tommasi met un accent particulier sur le traitement brutal que subissent les femmes prostituées « Je me tiendrai sur la route et tout homme qui s'arrêtera, je le suivrai et je ferai tout ce que l'homme me demande de faire » un témoignage d'une victime.

Le reportage va au-delà de la simple dénonciation du système de la prostitution en Italie. Il expose les injustices profondes, l'exploitation systématique des femmes et les lacunes de la législation, tout en mettant en lumière les efforts pour mettre fin à ce cycle de souffrance. À travers des interviews poignantes et une analyse critique, Saverio Tommasi nous pousse à réfléchir sur la manière dont la société traite ces femmes, et sur les solutions possibles pour les aider à sortir de cette spirale infernale.

Ce reportage est un appel à l'action, une invitation à repenser les politiques publiques et à soutenir les initiatives qui visent à protéger les femmes et à mettre fin à l'exploitation sexuelle.

## L'ITALIE, UN CAS PARMI D'AUTRES

**Les facteurs contribuant à l'exploitation.** Les politiques migratoires restrictives : L'absence de voies légales pour la migration extra-européenne et le manque de solidarité intra-européenne induisent une capacité limitée des pays aux frontières de l'Europe, souvent les plus pauvres, d'accueillir dignement les personnes en exil.

**L'absence de statut juridique.** La plupart des personnes exilées en transit n'ont pas de statut légal dans ces pays, ce qui les prive de protection juridique. Sans documents officiels, elles n'ont ni accès aux services publics essentiels, ni la possibilité de recourir en cas de violations de leurs droits. Cela rend plus difficile la dénonciation des abus et renforce leur isolement et leur marginalisation.

**Des conditions économiques et politiques précaires.** Les pays de transit sont souvent eux-mêmes confrontés à des crises économiques ou politiques, limitant leur capacité à offrir des opportunités aux personnes migrantes ou à assurer leur sécurité. Ils n'ont parfois pas de protection ou de couverture sociale pour leurs ressortissant·es, comptant sur une solidarité familiale pour couvrir les besoins en cas de chômage, vieillesse ou maladie. Cette situation contribue à l'instabilité et renforce leur dépendance envers des acteurs non étatiques pour subvenir à leurs besoins, ce qui crée ainsi un terreau fertile pour l'exploitation.

L'exploitation des personnes migrantes dans les pays de transit est un phénomène complexe qui nécessite une réponse internationale pluridimensionnelle. Il est impératif que les États, les institutions internationales et les ONG travaillent ensemble pour renforcer la protection des personnes migrantes, car leur exploitation a des conséquences profondes sur leur santé mentale et physique. L'épuisement dû au travail forcé, les traumatismes liés aux abus sexuels et la peur constante d'être arrêté ou expulsé affectent leur bien-être à long terme.

**KEBEI RAIMATOU SIH**  
rédactrice Voix d'Exils

<sup>1</sup> informationsetcommentaires.com, « En Italie, les migrants africains surexploités se révoltent », Duflot Jean ; Ollivier Marc, 10.2010.

<sup>2</sup> Amnesty International, « Italie – Rapport Annuel 2022 », 3.2023.

<sup>3</sup> Gilles Reckinger, *Oranges amères*, Éditions Raisons d'agir, Paris, 4.2023.

<sup>4</sup> On the Road, « Prostitutes in Italy : how the trafficking of women into prostitution works », Saverio Tommasi, 5.2022.

# Système Dublin : la double peine des familles en attente

Le système Dublin, instauré pour coordonner les demandes d'asile en Europe, impose des règles strictes sur la responsabilité des États membres. En théorie, ce cadre vise à éviter les demandes déposées dans plusieurs pays et à garantir aux personnes requérant une protection internationale que leur dossier soit examiné de façon équitable par un État membre. En pratique, cette réglementation devient un obstacle majeur à l'intégration et au bien-être des concerné·es, transformant leur attente en un véritable cauchemar. C'est notamment le cas de nombreuses familles avec enfants.

Ayant fui la Syrie en 2012, je me suis retrouvé en Suisse en 2013 avec un visa Schengen polonais. J'ai rapidement découvert que, conformément à la loi Dublin, la Suisse ne souhaitait pas étudier mon dossier d'asile et comptait me renvoyer en Pologne, le premier pays par lequel j'avais transité. Cette expérience de renvoi potentiel a créé une période d'incertitude totale qui a duré 18 mois, durant laquelle mon dossier n'a pas avancé et ma vie était en suspens. J'ai tenté de me rendre en Allemagne, mais j'ai dû retourner en Suisse et attendre.

Durant ces 18 mois, je n'avais pas accès à des formations ou à des opportunités d'intégration professionnelle. Tout était figé. En tant qu'individu adulte, j'ai pu faire face. Mais qu'en est-il des personnes vulnérables,

des familles avec enfants qui, comme moi, attendent sans pouvoir se projeter dans un avenir stable? Cette situation ne concerne pas seulement ma propre trajectoire.

Le problème-clé du système Dublin est qu'il affecte particulièrement les familles, et plus spécifiquement les enfants. Dans de nombreuses situations, les familles parviennent à rester en Suisse après le dépassement du délai de 18 mois, mais à quel prix? Durant cette période, les enfants ne peuvent pas aller à l'école. Ils sont pris dans un entre-deux, où leur avenir scolaire est compromis. Les parents, de leur côté, ne peuvent ni travailler ni entamer un quelconque processus d'intégration sociale ou professionnelle.

L'assistance sociale fournie pendant cette période est minime et à peine suffisante pour couvrir les besoins essentiels, laissant ces familles dans une précarité constante. La conséquence est que ces 18 mois, souvent vécus dans une peur permanente de renvoi, se traduisent par une grande souffrance et une perte totale de temps précieux. Ce qui pourrait être une période de construction et d'intégration devient une phase de stagnation.



Akram Omari vit aujourd'hui à Genève. Il effectue son stage de CFC employé de commerce au sein du CSP Genève. Il est passionné de cinéma, notamment des films d'horreur, et pratique régulièrement le yoga et la méditation pour cultiver son équilibre intérieur.



Sara Ashrafi, *Intégration*

Ce n'est pas la loi Dublin en soi qui est le problème, mais son manque de souplesse et son application systématique, même lorsqu'il est évident que le renvoi d'une famille ou d'enfants est impraticable ou inhumain. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'idée d'une répartition équitable des responsabilités en Europe, mais de se demander si cette politique doit continuer à punir, indirectement, celles et ceux qui sont les plus vulnérables.

Le coût humain de cette politique est souvent invisible, mais il est réel. Le manque d'accès à l'éducation, la précarité économique, et le stress permanent de l'incertitude affectent durablement ces familles et leurs enfants. Pourtant, ces derniers finissent souvent par rester en Suisse,

mais avec des mois, voire des années, de retard sur leurs pairs dans le processus d'intégration.

Il est temps de réfléchir à des alternatives plus humaines et de considérer les enfants comme une priorité dans ces processus. Le système Dublin ne doit plus être une double peine pour les familles qui, en plus de fuir la guerre ou les persécutions, doivent supporter une attente stérile et destructrice. En révisant cette politique, la Suisse et l'Europe pourraient non seulement honorer leurs engagements en matière de répartition des demandes d'asile, mais aussi protéger l'avenir de ces enfants qui ne demandent qu'à s'intégrer et à contribuer positivement à leur pays d'accueil.

**AKRAM OMARI**

# Le travail m'a permis de surmonter les duretés vécues pendant la fuite

Quand je suis arrivé au Centre fédéral de Vallorbe en décembre 2016, j'ai été choqué, c'était comme une prison, il y avait des horaires très stricts. J'avais peur : au début, des personnes en uniforme fouillaient mes affaires. Après quelques jours, ça allait mieux. J'y suis resté 3 mois: ça me cassait la tête cette attente. J'ai fait 3 interviews parce qu'il y avait un problème avec ma date de naissance. En Italie, ils avaient accepté mon âge, 17 ans. Mais en Suisse, comme je n'avais pas de papiers, ils ont dit que j'avais 18, puis 19 ans.

Ensuite, j'ai été transféré à Genève. Dans un abri de protection civile avec des adultes. J'ai été tellement choqué de voir que c'était en sous-sol que je n'ai pas dormi ni mangé pendant 2 jours. L'assistant social m'a dit que je devais aller voir un avocat si je voulais prouver que j'étais mineur, que ce n'était pas lui qui décidait, mais Berne.

Des demandeurs d'asile qui étaient avec moi m'ont emmené à des cours de français gratuits. Là, une dame, Marie, m'a dit : «Tu es trop jeune, tu ne dois pas être dans le bunker». Elle m'a encouragé et m'a toujours accompagné par la suite. Elle dit parfois que c'est grâce à moi que maintenant elle connaît beaucoup de choses sur l'asile.

Je suis allé voir un juriste au Centre social protestant et il m'a aidé. Heureusement, j'ai pu demander à ma mère de m'envoyer un certificat de baptême pour prouver mon âge. C'était très compliqué. Mais grâce

à ce papier, tout a changé : j'ai pu aller vivre dans un centre pour mineurs et commencer l'école à la rentrée.

Après, j'ai été convoqué à Berne pour l'interview d'asile. J'y suis allé avec Marie, qui est comme ma mère. Je ne sais pas comment on arrivait à communiquer, on «parlait» avec les mains, des dessins, un peu d'anglais. J'étais très timide aussi.

Au SEM, j'ai dû raconter mon histoire pendant 6 heures. Le représentant de l'œuvre d'entraide (ROE) a dit qu'il y avait un problème avec l'âge que la Suisse avait enregistré, que j'étais mineur et que je devrais être avec un avocat. Moi, j'ai été régulier, j'ai toujours dit la même chose, la vérité.

J'ai reçu très vite une réponse positive et j'ai eu un permis B réfugié. Finalement, j'ai eu de la chance. Après une année de stress, j'ai commencé le bon chemin de ma vie.

Mais je suis resté seulement 2 ans et demi en classe d'accueil à cause du COVID. Après, l'école a décidé de m'inscrire en stage une année scolaire dans une entreprise sociale. Je n'étais pas d'accord, parce que j'avais encore besoin de cours de français. L'école avait aussi pris un rendez-vous

**Awet Embaye, Érythrén de 25 ans, n'a pas été considéré comme mineur à son arrivée en Suisse à l'âge de 17 ans. Après un parcours migratoire déjà éprouvant, il a dû se battre pour faire reconnaître sa minorité, puis pour s'intégrer étape par étape, après l'obtention d'un permis B. Titulaire d'une AFP d'aide-menusier, il vit et travaille à Genève.**

à l'hôpital pour moi, pour faire une évaluation psychologique. J'ai demandé pourquoi j'étais là, j'ai respecté le rendez-vous, mais personne n'avait d'explication, même pas le médecin.

J'ai quand même tenu bon, fait deux stages-métier dans l'entreprise sociale. À côté j'ai fait le test d'évaluation pour les apprentissages et des stages. Un des patrons, un menuisier, m'a fait un très bon rapport de stage. Comme il a vu que ce métier m'intéressait, il a parlé au centre professionnel. Il ne pouvait pas me prendre comme apprenti, mais il m'a montré le chemin. Grâce à lui, j'ai fait une AFP d'aide-menuisier en école.

Je pensais faire un CFC après, mais je ne trouvais pas de patron. Alors, en

même temps, j'ai cherché du travail. Après quelques mois, j'ai été engagé dans une entreprise pour un mois. Comme ils ont été contents, ils m'ont gardé. J'aime beaucoup mon travail, mais il est dur. Et le salaire est bas. Quand j'ai tout payé, il ne me reste presque rien. Je ne m'y attendais pas, je ne connaissais pas le système, mais je suis heureux d'être sorti de l'aide sociale.

Aujourd'hui, je suis toujours motivé. La vie continue, chaque jour j'apprends. Je sais que mon patron est satisfait et je le respecte beaucoup.

C'est un grand chemin depuis mon départ d'Érythrée. En Libye, après 4 mois dans un hangar, j'étais au bord de la mer avec 200 personnes pour attendre un bateau. La police libyenne nous a attrapés, battus, mis dans une prison, avec un repas par jour.

J'ai été malade, j'ai été témoin de beaucoup de souffrances et d'horreurs. Je ne savais pas que des choses comme ça pouvaient arriver dans la vie. Après 3 mois, ils ont dit que si on ne pouvait pas payer, on allait mourir là. J'ai dû appeler ma famille pour l'argent. Comme du matériel, comme des animaux, ils nous ont mis dans un petit bateau avec 400 personnes. Six heures après, un grand bateau est venu. Ça a mis une journée pour nous transférer du petit au grand bateau.

Alors ici, c'est petit à petit, on n'a pas le choix.

**AWET EMBAYE**

# Travail « Le momentum va devenir favorable »

Philippe Fleury, directeur de la Fédération des entreprises romandes (FER)

La FER et l'Hospice général ont organisé le 29 novembre 2024 le premier « Forum de l'employabilité ». J'ai rencontré le Directeur de la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève) avant cet événement, pour discuter avec lui de l'insertion professionnelle des personnes issues de l'asile. Pour Philippe Fleury, la collaboration entre le secteur économique, l'État et les associations est capitale. Avec un mot d'ordre à décliner sur tous les canaux possibles : informer, informer, informer.

**PERIHAN KAYA** · Selon vous, quels sont les principaux défis auxquels les réfugié·es en Suisse sont confronté·es dans leur recherche d'emploi, en particulier lors des processus de recrutement ?

**PHILIPPE FLEURY** · La principale préoccupation, selon ce que je peux entendre du terrain, c'est la maîtrise de la langue. Les entreprises embauchent naturellement quelqu'un qui parle soit la langue nationale du lieu, soit la langue de l'entreprise, qui peut par exemple être l'anglais.

Ensuite, il y a la nature du permis de séjour. Certains permis sont plus temporaires, tandis que d'autres offrent plus de stabilité à long terme. Les entreprises privilégiennent ces derniers.

Un autre défi est le manque de connaissance des employeureuses concernant les différents types de permis. Moi-même, par exemple, j'en connais quelques-uns, mais pas tous.

Enfin, la reconnaissance des diplômes et des compétences. Les personnes issues de l'asile possèdent souvent de nombreuses compétences, mais la Suisse ne les reconnaît que rarement, ce qui est un frein. De plus, certaines personnes n'ont pas pu emporter

leurs diplômes avec elles en fuyant leur pays.

En dehors de ces défis, spécifiques aux personnes issues de l'asile, il existe des obstacles généraux : la concurrence sur le marché du travail est forte, malgré une pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs. Il y a aussi la question du salaire minimum, notamment à Genève, qui, selon certain·es employeur·euses, peut être un frein à l'embauche.

**Qu'est-ce qui est mis ou pourrait être mis en place pour surmonter les obstacles à l'embauche ?**

Nous constatons une méconnaissance des employeureuses par rapport à ce que les personnes réfugiées peuvent apporter à une entreprise. Ils ou elles se demandent souvent si l'embauche d'une personne réfugiée va créer des solutions ou des problèmes. Il est donc essentiel de continuer à sensibiliser les employeureuses pour réduire leurs craintes quant aux possibles difficultés d'intégration. Aussi, les mesures incitatives proposées par les cantons sont encore trop peu connues, alors que, pour une PME hésitante, ce type de soutien peut faire une réelle différence.

Nous devons aussi comprendre que les entrepreneureuses, surtout après deux ans

«Elle n'a pas de certificat de travail,  
a-t-elle de l'expérience?»



Une étude menée à Genève a montré qu'avant d'arriver en Suisse, près de trois quarts des hommes et des femmes...

- n'avaient jamais travaillé
- avaient plus de 3 ans d'expérience professionnelle

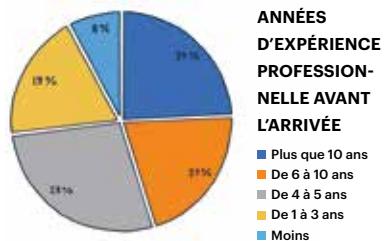
17

73% a plus de 3 ans d'expérience professionnelle!

Près de trois quarts des personnes interrogées, détentrices de permis F ou B réfugié·es, avaient plus de 3 ans d'expérience professionnelle. Et 25% avaient plus de 10 ans d'expérience.

**NB** C'est avant tout la guerre et l'insécurité que les personnes fuient et non des aléas économiques, d'où un taux de protection élevé (voir page 13).

Beaucoup d'entre elles avaient une profession. Tout quitter représente souvent une perte, notamment professionnelle.



Source: BIE Genève, bilans de compétences de 700 personnes avec permis F ou B, 2018-2021

«Pendant le voyage et en arrivant en Suisse, j'étais prête à être déqualifiée. J'ai d'abord travaillé comme caissière dans un supermarché puis comme réceptionniste. J'ai aussi fait beaucoup de bénévolat».

M., ingénierie, occupait dans son pays un poste de chef de département de la banque centrale

**Issu de la brochure Réfugié·es & emploi, Au-delà des idées reçues, asile.ch, 2022, p. 17-18**

18

de pandémie, ont d'autres priorités, comme servir leurs clients et payer les salaires. Ils n'ont pas toujours le temps de se pencher sur les subtilités du système d'asile, de la fiscalité ou des aides disponibles. Qui va faire ça le soir ou pendant le week-end ?

Il faut donc leur fournir des solutions immédiates et des informations utiles, et ce, par tous les canaux disponibles. Une des pistes consisterait à associer plus étroitement le monde professionnel et le tissu associatif pour communiquer plus efficacement envers les entreprises, car il y a assez peu de passerelles, de lieux d'échange. Je fais partie du comité de Caritas, qui travaille dans l'insertion professionnelle. Le tissu associatif fait un travail fantastique. De leur côté, les branches professionnelles et les associations économiques, comme la FER, ont un rôle à jouer. Les branches professionnelles doivent transmettre l'information à leurs membres. Il faut aussi partager les histoires de réussites.

**\* Tant qu'elles sont dans un centre fédéral d'asile, les personnes en procédure (demandeur·euses d'asile - permis N) ont l'interdiction de travailler. Cela peut durer jusqu'à 140 jours. Ce laps de temps réduit à long terme les chances d'intégration professionnelle.**

**Les statuts S et les titulaires du permis N doivent déposer une demande d'autorisation aux autorités cantonales. Le délai de réponse peut constituer un obstacle. Les autorités fédérales planchent actuellement sur une procédure de simple annonce pour les statuts S, à l'image des titulaires de permis F.**

C'est dans cette optique que nous avons organisé le premier forum de l'employabilité, le 29 novembre dernier, en collaboration avec l'Hospice général, où différentes approches de recrutement ont été présentées aux employeur·euses, notamment pour le public issu de l'asile et la migration.

#### **Vous avez soulevé le défi de la reconnaissance des diplômes et des compétences. Des pistes de réflexion ?**

Nous nous dirigeons vers une période où les entreprises vont manquer de main-d'œuvre. Elles vont donc diminuer leur niveau d'exigence. Pour le moment, si vous ne trouvez pas un diplômé à gauche, vous le prenez à droite. Mais il y a un moment où il n'y aura plus assez de personnes. Ce qui comptera, c'est de pouvoir démontrer que vous avez les compétences, pas forcément les diplômes. Le momentum va devenir favorable.

Une chose que l'on peut aussi faire, c'est de permettre aux demandeureuses d'asile et réfugié·es de travailler aussi vite que possible\*. Qu'il y ait moins de délais. Parce que tout délai est souvent mal compris par les employeur·euses. Empêcher cette population de travailler ne rend service à personne. On sait très bien que les réfugié·es en Suisse sont destinés à rester. Donc, autant les intégrer le plus vite possible.

#### **L'événement du 29 novembre est passé, y aura-t-il une suite ?**

Il y aura une suite, c'est certain. À nous, collectivement, de l'inventer. Cet événement est le début d'actions, de rencontres et d'échanges qui devront se dérouler sur le long terme. C'est sûr qu'on ne va pas régler la question avec un événement de quatre heures.

**Propos recueillis par  
PERIHAN KAYA  
(portrait p. 2)**

# Mon histoire, une histoire inachevée

Je suis arrivé en Suisse seul, à 14 ans. C'était fin 2016. J'ai demandé l'asile au centre de Zurich et en un mois, j'ai reçu un permis F. J'ai compris que ce statut était spécial, provisoire. Certains de mes camarades ont quitté la Suisse et d'autres ont pris de mauvais chemins, dévastés par l'issue de leur demande d'asile. Moi j'étais déterminé à éviter le même sort et j'ai tenu le coup. Après deux mois à Zurich, j'ai été transféré dans un centre à La Chaux-de-Fonds avant de déménager dans un foyer pour mineurs à Neuchâtel où je suis resté jusqu'à mes 18 ans. Là, j'ai appris le français, j'ai renoué avec ma passion pour le sport et j'ai repris le chemin de l'école.

J'ai travaillé dur pour suivre le rythme des cours. Je rêvais de pouvoir aller au lycée. Poursuivre des études, cela aurait été imaginable dans mon pays d'origine, l'Erythrée, où j'étais berger. Quand mes efforts sont devenus trop difficiles, mes profs m'ont conseillé de faire un apprentissage, mêlant théorie et pratique.

Ainsi j'ai commencé une formation de technicien-dentiste sur quatre ans. Ma première année s'est déroulée sans encombre, malgré les longs trajets de Neuchâtel à Genève pour me rendre à l'école, la seule en Suisse romande. À 18 ans, j'ai quitté le foyer et j'ai emménagé dans un petit studio, équilibrant seul mes dépenses et mes études.

Les choses se sont gâtées au cours de ma 3ème année lorsque j'ai dû quitter mon poste d'apprenti à Neuchâtel. J'ai alors parcouru la Suisse entière à vélo (je n'ai pas reçu de soutien financier pour mes déplacements) pour trouver une nouvelle place.



Filmon a 22 ans, réfugié érythréen avec un permis F, Vaudois depuis peu, ex Neuchâtelois, presque technicien dentiste, passionné de vélo de route et de trail.

J'en ai trouvé une dans le canton de Soleure, mais l'allemand a rendu les choses trop difficiles. C'était une période horrible, j'avais l'impression qu'on voulait m'enfoncer plutôt que me donner un coup de main. Miraculeusement, j'ai retrouvé une nouvelle place, cette fois-ci à Lausanne, où je suis toujours. J'ai perdu une année à cause de cette histoire. Ma 4<sup>e</sup> année d'apprentissage a été marquée par de nouvelles difficultés. Le Service des migrations du canton de Neuchâtel m'a imposé de partager mon petit studio avec un colocataire. Des tensions ont émergé entre nous à cause de nos modes de vie différents et cela a perturbé ma concentration. J'ai demandé qu'on me mette plutôt avec une personne en formation pour qu'on soit deux à avoir besoin de calme pour faire nos devoirs. Mais cela n'a pas fonctionné.

Il me restait une dernière chose à tenir : changer de canton pour me rapprocher de mon lieu de travail et améliorer mes chances de réussite. Mais les autorités ont rejeté ma demande. Frustré, je me suis senti écrasé par le système, comme si mes efforts étaient sapés. J'ai finalement repris les choses en main et j'ai commencé à dormir chez des connaissances illégalement, dans le canton de Vaud. Je dis illégalement, parce qu'une personne avec un permis F



« J'ai parcouru la Suisse entière à vélo pour trouver une nouvelle place. »

comme moi n'a pas le droit d'aller habiter hors de son canton d'attribution. Malgré ma motivation, l'instabilité a eu des conséquences négatives et j'ai échoué à l'examen pratique final de mon apprentissage il y a quelques mois. Mais je le repasserai l'année prochaine et entre-temps mon employeur a augmenté un peu mon salaire.

En août dernier, j'ai fait une nouvelle demande de changement de canton au SEM qui l'a acceptée cette fois-ci. Mais une fois arrivé dans le canton de Vaud, impossible de me payer un loyer avec le salaire que je touche. Je continue donc à vivre chez des amis.

J'ai demandé récemment un permis B. Comme j'ai dû attendre 7 ans avant de pouvoir obtenir une bourse<sup>1</sup>, cela a retardé mon indépendance financière et donc la possibilité de changer mon permis F en B.

Je vais conclure en remerciant sincèrement toutes les personnes que j'ai côtoyées depuis mon arrivée en Suisse. Celles qui m'ont aidé à apprendre le français, alors que je ne savais pas un seul mot, à savoir le personnel du foyer Corail et bien sûr mes profs du collège du Mail à Neuchâtel ; celles qui m'ont coaché dans le domaine du sport ; celles qui m'ont hébergé chez elles alors que j'allais me retrouver dans la rue, et celles qui continuent à m'héberger. Merci à ma famille et mes amis. Merci aussi quand même à la Suisse même si rien n'était facile. Merci mille fois.

Aujourd'hui âgé de 22 ans, je sais que mon parcours ne fait que commencer, mais je crois que j'ai acquis les ressources nécessaires pour affronter la suite.

FILMON

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'exigence de sept ans de résidence pour les personnes admises à titre provisoire avant d'accéder à une bourse dans le canton de Neuchâtel a été supprimée. Les titulaires du permis F ont désormais accès à une bourse sans délai, comme les autres réfugié·es.

## Le making off !

Comme l'écrivit si bien Zelal Karatas en édito, cette édition est très spéciale. À la fois parce que ce numéro 200 nous fait entrer dans notre quarantième année d'existence. Mais aussi parce que son élaboration nous a permis de sortir de notre zone de confort et de nous confronter à nos propres préjugés : et le résultat va au-delà de nos attentes ! L'idée était d'offrir aux personnes dont on parle et on défend les droits et l'émancipation à longueur de pages l'occasion de participer à la construction de ce journal. Nous ne savions pas trop vers quoi nous allions. Ce processus a constitué pour nous à la fois un défi, un apprentissage et nous a véritablement porté-es.

Première étape : identifier les personnes susceptibles de participer à la première séance de rédaction. Rencontré-es dans le cadre d'accompagnement professionnel ou bénévole, ami-es d'ami-es, sollicité-es via le blog Voix d'Exils avec lequel nous collaborons régulièrement, chacune et chacun est arrivé-e avec l'envie de parler d'un sujet qui lui tenait à cœur, et pas forcément de parler de son histoire personnelle. Alors que nous avions, au cas où, prévu des idées de sujet, nous avons pu les mettre de côté. La langue a été un défi, mais on s'est débrouillé-es entre farsi, kurde, anglais et français. Notre sommaire était complet. Restait à chacun-e à rédiger son article, soutenu-e par l'équipe d'asile.ch et, pour Kebei et Jean-Claude, par celle de Voix d'Exils.

Deuxième étape : la découverte des articles. Petites craintes vite disparues et émerveillement ! Parce qu'évidemment, on avait envie d'offrir à nos lectrices et lecteurs quelque chose de bon, et de beau. Et les œuvres de Sara Ashrafi, dont nous avions déjà pu découvrir le talent il y a plus d'un an dans nos éditions 194 et 195, ainsi que celles de Murtaza, apportent cette touche de beauté au journal.

Nous pouvons le dire : nous sortons grandi-es et enthousiasmé-es par cette expérience. À nos yeux, la revue telle que proposée peut servir d'exemple de bonne pratique participative, mais aussi et surtout changer l'image que l'on peut se faire des personnes réfugiées, quel que soit le statut. La revue ouvre et nous ouvre sur de nouvelles perspectives : au-delà des témoignages, chacun-e à quelque chose à dire sur la façon dont nous pensons l'accueil. Nous avons beaucoup à en apprendre. Ce numéro 200 est donc le début de quelque chose. Et nous nous en réjouissons ! Continuez à nous lire, à nous soutenir, à nous faire connaître !

### LE COMITÉ D'ASILE.CH

## asile.ch

C/O VIVRE ENSEMBLE

CP171

1211 GENÈVE 8

022 320 60 94

info@asile.ch

### RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie Malka

sophie.malka@asile.ch

### COMITÉ DE RÉDACTION

Danielle Othenin-Girard (NE)

Marie-Claire Kunz (GE)

Anouk Piraud (GE)

Louise Wehrli (NE/GE)

Marie Bonard (GE)

Camilla Alberti (BE/VD)

Marc Baumgartner (GE)

### RESPONSABLES

#### DE PROJETS

#### COMPTOIR DES MÉDIAS

Elodie Feijoo

elodie.feijoo@asile.ch

#### RÉFUGIÉ-ES & EMPLOI

Laurine Jobin

laurine.jobin@asile.ch

#### STAGIAIRE

Camille Aubry

#### CORRECTRICE

Catherine Forster

#### GRAPHISME

l-artichaut.ch

#### COMMANDES & ABONNEMENTS

Laura Grizzo

documentation@asile.ch

# asile.ch, c'est...

## ► LA REVUE D'INFORMATION

## ► LA PLATEFORME DE DOCUMENTATION AVEC NOTAMMENT

- des statistiques de l'asile vulgarisées avec infographies
- des préjugés déconstruits, faits et chiffres à l'appui
- la procédure d'asile, les statuts et les droits expliqués
- un glossaire, des contacts utiles, un agenda de l'asile

## ► DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUX PRÉJUGÉS SUR L'ASILE AUPRÈS...

- des jeunes et du grand public > ateliers et quiz
- des journalistes > Le Comptoir des médias
- des employeurs et employeuses > Réfugié·es & Emploi

... informer, pour défendre et renforcer les droits des personnes réfugiées

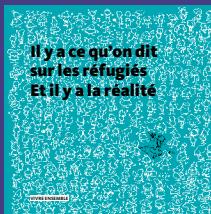
Suivez-nous sur les réseaux sociaux  
NOUVEAU sur Instagram ► [\\_asile.ch](#)



## ► DES PUBLICATIONS



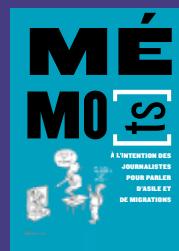
*Réfugié·es & emploi. Au-delà des idées reçues*  
Brochure et podcasts



*Brochure préjugés*  
Quiz en ligne ([fr/all/it](#))  
[asile.ch/prejuges](#)



*Après l'arrivée*  
BD reportage,  
CHF 10.-  
gratuit en cas d'abo



*NOUVELLE ÉDITION !*  
*Mémo[ts] à l'intention des*  
*journalistes pour parler*  
*d'asile et de migrations*

## Engagez-vous, soutenez-nous, abonnez-vous !

1 abo = 5 numéros pour 20 CHF par année

- **Tu as moins de 25 ans ?** Abonne-toi à notre revue pour 1 CHF symbolique  
Et reçois 5 numéros durant une année en PDF ou dans ta boîte aux lettres
- **Déjà abonné·es ?** Soutenez-nous par un don ou aidez-nous à faire connaître la réalité de l'asile autour de vous, offrez un abonnement à [asile.ch](#)

IBAN CH 3809 00000 01200 95841

ISSN 2673-8570

